Molitg-les-Bains

Au fil de l'eau



Mes chers administrés,

Chères Molitgeoises et Chers Molitgeois,

Nous arrivons à mi-mandat, après trois années où les contraintes n'ont pas manqué. Nous vivons actuellement des pénuries d'eau de surface et des nappes phréatiques qui vont perdurer si nous tous, ne limitons pas notre consommation d'eau et ce dès maintenant, sinon les adaptations dans les années à venir seront plus drastiques.

Pour ce qui concerne l'usage de l'eau d'irrigation des jardins vivriers, j'ai pris un arrêté qui le permet, 2 fois par semaine. Je vous demande d'être solidaires et de partager au mieux cette eau.

Comme vous avez pu le remarquer, « l'Estaca » est fermée. La commune a engagé des procédures pour permettre une réouverture dès l'année prochaine.

A la fin du premier semestre 2023, je peux faire un premier constat sur la fréquentation touristique de la commune : après les années COVID on pouvait espérer une augmentation de la fréquentation, mais ce n'est pas le cas. Est-ce dû à la forte médiatisation de la sécheresse et aux restrictions sur l'usage de l'eau dans le département ?

Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, la commune réalise des travaux importants et étudie les prochains aménagements.

- Les travaux de rénovation de l'église, avec une subvention de l'État et de la « Sauvegarde de l'Art Français », mais malheureusement nous attendons encore l'aide prévue par la Fondation du patrimoine. Seconde tranche prévue à partir de septembre.
- Pour l'éclairage public, la 1ère tranche de travaux est réalisée, la seconde en cours et un programme sur 3 ans va permettre que chaque point d'éclairage soit équipé de LEDS. Travaux subventionnés par le SYDELL66 et le « Fonds vert ».

Bien que la période estivale soit bien entamée et malgré les contraintes préfectorales imposées pour faire face aux pénuries d'eau, je vous souhaite un bon été. Soyez tous respectueux de notre environnement et des personnes, pour y vivre harmonieusement.













Réunion PNR

Vendredi 3 février, Molitg-les-Bains a accueilli une réunion de travail organisée par le PNR et les CC Conflent-Canigou, Pyrénées Catalanes et Pyrénées Cerdagne.

Cette première réunion rassemblait des acteurs de la santé, du sport, de l'alimentation, du bien-être et du thermalisme. Elle a permis de lancer un processus de co-construction d'actions visant l'attractivité du territoire. La rencontre des différents acteurs permet d'aboutir à des actions concrètes issues du territoire.

Le secteur de la santé a été mis à l'honneur, mais également le sport et le bien-être. Il a été question de prévention, expérimentation, innovation, image d'excellence du territoire à travailler ensemble.

Janvier 2023

Eglise Ste Marie, première tranche de travaux



La première tranche de la mise hors d'eau de l'église Ste Marie est terminée.

Le chantier a commencé le mardi 28 mars avec l'installation de l'échafaudage dans la cour du Casteil pour finir le 20 juin.

Les ouvriers spécialisés dans la réfection de bâtiments anciens ont œuvré pour :

- réfection de la couverture de la sacristie
- révision de la couverture du transept sud
- révision de la couverture de la nef versant Sud
- Remplacement de la baie
- Traitement des embrasures, extrados et appui de la baie
- Révision du couronnement en lloses du demi-pignon ouest
- Travaux de relancis, refichages et rejointoiements des façades Sud, traitement du glacis et parois du rempart
- Traitement des emmarchements de l'escalier extérieur accès au clocher.

La seconde tranche pour la façade Nord est prévue pour le mois de septembre 2023.

Réfection voiries

Comme prévu, la réfection de la voirie des rues du village a été réalisée au mois d'avril. Un « trompator », camion spécialisé dans le rebouchage des nids de poule a arpenté les rues accessibles, les autres ont été faites manuellement.

Le mélange de goudrons, de gravier et d'adhésif injecté avec ce type de matériel est plus durable qu'un simple ajout de goudron.



Épisode neigeux



Les 19 et 20 janvier ainsi que le 7 février un joli manteau blanc a recouvert les montagnes environnantes ainsi que les rues de notre village. Cette neige aura fait le plus grand bien à la terre qui en avait bien besoin et aux nappes phréatiques.

Le déneigement des rues a été effectué par Jérémy Yacono avec son quad équipé d'une lame rétractable permettant de protéger la chaussée. Il était suivi de près par Jean-François et la saleuse de la commune.

Merci à eux pour cet excellent travail qui a permis aux Molitgeoises et Molitgeois de circuler dans les rues du village sans trop de difficultés malgré une forte tramontane

Piles, cartouche d'encre, téléphones



Ne jetez plus vos téléphones portables à la poubelle ou ne les stockez plus dans vos tiroirs. En effet depuis le mois de janvier une boite servant à récupérer les téléphones portables et tous les accessoires correspondants, a été installée dans le hall de la mairie.

Ayez le bon réflexe et profitez-en pour déposer également vos piles et vos cartouches d'encre dans les boites correspondantes.

Achat du terrain de M. Brou

La commune a préempté ce terrain, situé au début du Cami de Cruells, au cœur du village. Il est mitoyen du parking il faudra donc réfléchir à un aménagement global du site.



Plusieurs projets sont étudiés, notamment pour agrandir le parking et permettre ainsi de rendre certaines rues du village plus agréables, sans trop de voitures stationnées (certaines restent longtemps sans bouger).

Si vous avez une idée d'aménagement, vous pouvez utiliser la boite à idées de la maison communale.

Fibre optique

Dans la continuité de l'équipement du Département en réseau de fibre optique, les travaux ont été réalisés sur la commune au printemps/été 2023. Un NRO (Nœud raccordement optique) a été installé sur le terrain de la déchetterie, les rues du village ont été câblées et le raccordement des maisons est prévu pour la fin de l'année.

La fibre optique est un mince fil de verre transportant des données informatiques à la vitesse de la lumière. Elle permet d'offrir aujourd'hui des débits beaucoup plus importants que le cuivre (ADSL).

Pour tous les logements disposant d'internet par ADSL, votre fournisseur d'accès (Orange, Free,...) devrait gérer les raccordements individuels, nous aurons des précisions lors d'une réunion en septembre.

Lors de la mise en service générale, le raccordement sera gratuit. Si vous laissez passer cetté occasion, plus tard ce sera payant.



Des cendres ont été trouvées dans les conteneurs et dans le canal d'arrosage. Elles ne doivent en aucun cas être déposées dans les conteneurs de la commune (local de l'église) ni dans les colonnes semis enterrées (à côté du monument aux morts) ni dans le canal d'arrosage (Carrer Cap de la Vila).

Déposez-les dans un seau en fer et une fois froides, faites en profiter votre jardin ou celui de votre voisin car contrairement aux conteneurs plastiques qui fondent sous la chaleur et que l'on est obligé de remplacer ou du canal qui n'est pas prévu pour ça, la terre elle adore !!!

Débroussaillage

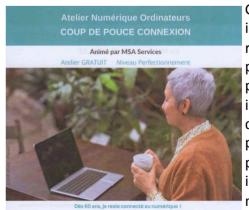
Les obligations de débroussaillage sont imposées aux propriétaires. Les documents d'informations sont disponibles à la mairie ou affichés sur les panneaux d'information. Renseignez-vous, des contrôles sont réalisés et les contrevenants sont passibles d'une amende.

L'arrêté préfectoral est visible sur www.molitg.com

Atelier numérique ordinateur

Les ateliers numériques d'initiation aux ordinateurs débuteront le mardi 12 septembre 2023 de 14h à 17h à la maison communale.

Au programme : les outils de communications, les différents antivirus, la gestion des dossiers, les recherches sur internet, messagerie (trucs et astuces), la sécurité et protection des données, et une petite approche des tablettes et smartphones.



Gratuits, sur inscription et réservés aux personnes de plus de 60 ans, il reste quelques places, vous pouvez vous inscrire à la mairie.



L'eau, un bien commun

La situation préoccupante des ressources en eau on conduit le préfet des PO à prendre régulièrement des arrêtés :

- Arrêté préfectoral du 29/04/23 : alerte renforcée
- Arrêté préfectoral du 9/05/23 : niveau crise
- Arrêté préfectoral du 13/06/23 : niveau crise
- Arrêté préfectoral du 25/07/23 : niveau crise

Tous ces arrêtés sont visibles sur le site :

www.molitg.com/commune/arretes



Lors du Conseil municipal du 20 avril 2023, la commune a signé une charte d'engagement en 9 points avec l'AMF et l'État. Cet engagement et les économies envisagées ont pu permettre à la commune d'obtenir une dérogation pour arroser les jardins potagers à usage vivrier. Cette dérogation n'a pu être obtenue qu'avec l'accord de la Chambre d'agriculture, la GEMAPI et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Têt. Dans ce cadre, un suivi du débit de la Castellane a été instauré.

Réunion publique du 5 mai 2023 :

Elle s'est tenue à la maison communale, et il a été notamment préciser les principales restrictions concernant également les sources autonomes (puits, forage privé):

- Interdiction d'arrosage des pelouses et jardins
- Interdiction de laver les terrasses, façades et les véhicules (hors station professionnelle)
- Interdiction de remplir ou faire l'appoint en eau des piscines privées

Le SIVU vous invite à consulter l'ensemble des mesures de restriction en eau sur le site de la Préfecture : www.pyrénées-orientale.gouv.fr

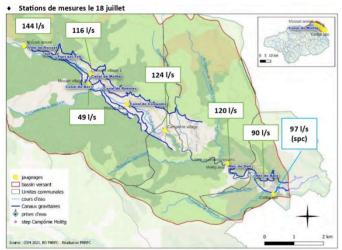


La situation hydrologique de la Castellane.

Le PNR des Pyrénées Catalanes effectue un suivi plus précis du début de la Castellane pour faire en sorte que les activités autour de l'eau soient compatibles entre elles et respectueuses de la vie aquatique. Ces connaissances permettront de mieux comprendre le fonctionnement de la rivière dans une logique de partage.

MAXI

2023



Un seul auparavant au niveau de Catllar. Vous pouvez trouver toutes les infos concernant les mesures sur le site de la préfecture des PO/

9 points de mesure sont maintenant en place, des

Planes à Mosset jusqu'à l'arrivée de l'eau dans la Têt.

préservation de la ressource, ainsi qu'une foire aux questions sur l'application des restrictions.

Sur ce graphique, la ligne bleue qui représente les mesures prises en 2023, est depuis le début de l'année bien en dessous de la moyenne, et est même descendue, en avril en dessous du minimum requis. La moyenne n'a

été atteinte qu'au mois de juin

(données bulletin de situation du 25 juillet 23).



Quelques rappels sur la consommation de l'eau en France

Un français consomme en moyenne 120 litres d'eau par jour.

La consommation directe

La consommation directe concerne l'utilisation de l'eau pour boire, laver sa voiture, faire la cuisine, nettoyer ses vêtements, arroser son jardin etc.

Sur les 120 litres d'eau consommés directement par jour par chaque français :

93 % de l'eau utilisée à la maison sert à l'hygiène et au nettoyage :

- 38 % pour les bains et les douches
- 20 % pour les toilettes (chasse d'eau)
- 12 % pour le nettoyage du linge

La consommation indirecte

La consommation indirecte concerne les quantités d'eau nécessaires à la production des biens et services que nous utilisons : sachez par exemple qu'il faut 2 500 litres d'eau pour fabriquer un T-Shirt ou encore 15 000 litres d'eau pour produire un 1 kg de viande bovine.

Cette utilisation indirecte de l'eau est également appelée « eau virtuelle » notre consommation d'eau virtuelle peut atteindre plusieurs milliers de litres d'eau par jour.

Les bons gestes à adopter.

10 gestes simples pour économiser jusqu'à 30 % d'eau à la maison!

- 1. Chassez les fuites d'eau : une fuite goutte à goutte peut représenter 4 litres d'eau par heure.
- 2. Privilégiez les douches aux bains : douche de 3 minutes économise 100 litres d'eau par rapport à un bain
- 3. Optez pour un mitigeur thermostatique et isolez votre chauffe-eau : économie de 15 % d'eau sur une douche
- 4. Récupérez l'eau de rinçage pour arroser vos plantes ou l'eau froide qui coule avant que l'eau chaude arrive jusqu'au robinet : **mesurer la quantité économisée par jour, vous serez surpris!**
- 5. Installez un mousseur ou un aérateur sur vos robinets et pommeaux de douche : débit réduit de 50 %
- 6. Installez une chasse d'eau à double débit, ou réduisez son volume avec une bouteille d'eau à l'intérieur. Économie jusqu'à **7 litres d'eau par chasse**.
- 7. Utilisez la touche « éco » de votre lave-linge ou lave-vaisselle : vaisselle à la main 30 à 80 L, machine 15 à 19L
- 8. Nettoyez votre voiture dans une station de lavage : 200 L à la maison, 60 L en station
- 9. Récupérez et stockez les eaux de pluie: cela permet d'arroser les plantes mais peut aussi limiter les risques d'inondation.
- 10. Arrosez votre jardin le soir : économie de 5 à 10 % d'eau, et paillez vos plantations, c'est efficace.

Conseil contre la prolifération des Moustiques

Toute réserve d'eau à ciel ouvert devrait être vidangée régulièrement, si possible une fois par semaine, pour éviter la prolifération des moustiques. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux, et très incommodants. Ils peuvent transmettre des maladies. Les eaux stagnantes doivent être évitées.

La Saint Jean



Les fêtes de la St Jean ont réuni les Molitgeois, les curistes et touristes présents sur la commune, autour d'un feu réduit, mais toujours très impressionnant. Heureusement, l'absence de vent a permis aux festivités de se dérouler normalement.

Les enfants, vêtus de blancs ont défilé avec leurs lampions et ont entouré le bucher préparé par Jean-François, avant de l'allumer.

Toujours appréciées, pizza, quiche, saucisse et fougasse avec un petit verre de muscat ou de rosé ont régalé les participants. Merci au Comité des Fêtes pour l'aide apportée à l'organisation de la soirée.

Les Thermes de Molitg, nouveautés et infos 2023

Les Thermes et leur mascotte Al.Ô

La saison a démarré le 3 avril et s'achèvera le 25 novembre, la tendance est positive avec une évolution d'environ +6%, soit 150 curistes de plus.

Vous pouvez suivre nos informations sur notre page FaceBook @thermesdemolitg

A noter, les date de la prochaine saison : du lundi 1^{er} avril au samedi 23 novembre

Nouvelle gamme TH3RMAL

Molitg a vu naître Biotherm... C'est une nouvelle aventure qui débute avec la gamme des produits dermo-cosmétique TH3RMAL, à base d'eau thermale de Molitg et son précieux plancton.

A retrouver à la boutique des thermes : le gel douche, le shampooing, le baume corps et le concentré réparateur.

Le Grand Hôtel Molitg & le Bistro

2023 voit le Grand Hôtel Molitg et le Bistro adopter une nouvelle identité visuelle. Désormais le Bistro Casals ouvre ses portes sept jours sur sept, pour le déjeuner et le dîner.

Chaque mois, l'équipe propose un dîner spectacle ouvert à tous : magie, cabaret, années 80, flamenco, etc.

Le Château de Riell et l'Òliba

Le Château de Riell adopte une nouvelle signature et baptise son restaurant « l'Òliba ».

Par ailleurs, l'équipe propose également un nouveau rendez-vous chaque 1^{er} vendredi du mois, ouvert à tous : le bar s'installe aux oubliettes du Château pour y déguster une sélection unique de cocktails.











Du nouveau à l'agence postale communale



Depuis la fin janvier, Marinella, occupe le poste de guichetière à l'agence postale communale.

Elle a bénéficié du tout nouvel aménagement du local avec la suppression de la banque massive en bois foncé et l'arrivée de nouveaux meubles, aux couleurs de la poste.

Avant de venir à Molitg, elle a fait des tournées en tant que factrice, et a tenu quelques mois le guichet du centre de tri de Prades.

Marinella s'est également distinguée en remportant le $1^{\rm er}$ prix d'un concours interne, sur la vente des offres « mobile » de la poste.

Souriante et toujours disponible, nous lui souhaitons la bienvenue.



L'agence a été équipée d'un ordinateur, mis à la disposition de tous, avec accès internet, imprimante, et Marinella peut vous aider à l'utiliser.



Le fil de l'eau

Davy KILEMBÉ

Ce chanteur catalan nous a proposé un très sympathique concert le 24 juin, à la maison communale.



Venu à l'initiative de Philippe Pagès, le talent, le charme et la bonne humeur de David Kimbelé ont régalé une cinquantaine de spectateurs avec ses chansons tour à tour tendres, humoristiques, entrainantes, poétiques..

Après le concert, un apéritif a été offert par la commune à tous les spectateurs, dans une ambiance conviviale.

Nouvel équipement à la maison communale.

Pour améliorer la visibilité des projections lors de réunion de travail ou des diaporamas, la municipalité s'est dotée d'un grand écran connecté

La Pinousa

Situé sur la commune de Valmanya, l'ancien site minier de la Pinosa, dont la réhabilitation a été confiée à Canigó Grand Site a été inauguré le 19 juillet en présence de nombreux officiels dont Hermeline MALHERBE, Présidente du Département et Rodrigue FORCY, Préfet des PO. La mairie de Molitg était représentée par Daniel MAROUBY.

Les anciennes mines, fermées en 1931, sont un lieu chargé de mémoire : patrimoine industriel et humain, elles ont été le théâtre de combats en août 1943.





DÉCÈS

Le Conseil Municipal présente ses condoléances aux familles pour le décès de Patrice Rostain Jean-Claude Salvat Josette Brou

État civil

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur à Christelle Contreras et Philippe Pagès Sophie Marouby et Gilles Bouchet

RAPPEL: les jeunes molitgeois doivent s'inscrire, le mois de leur 16° anniversaire, pour la journée défense et citoyenneté.

Côté associations

Cette rubrique est prévue pour vous informer de l'actualité des associations Molitgeoises. Celles-ci peuvent contacter la mairie pour diffuser leurs informations.

« Comité des Fêtes de Molitg »

RIFLE Merci aux nombreux Molitgeois qui se sont retrouvés le 22 juillet pour la rifle organisée par le comité des fêtes. Après plusieurs années d'interruption, la rifle d'été en extérieur réapparait en nocturne sur la place du village. Carton plein pour cette soirée réussie qui a réuni 180 personnes, sur la place de l'église pour écouter CATHIE, notre nommeuse attitrée, annoncer toujours avec une pointe d'humour les numéros gagnants. Les chanceux sont partis avec grenats, tireuse à bière, plancha, paniers garnis, vins et muscats.



Vie associative



Une belle synergie entre les associations de Molitg-les-Bains. Dernièrement, « Les petites mains » ont fabriqué des tabliers pour l'équipe du Comité des Fêtes et pour Aaron, sa mascotte. Elles sont toujours partantes pour aider à la décoration des diverses manifestations.

Le comité des Fêtes a prêté son

local aux Nins pour la Kermesse, et leur offre la même réduction, pour les repas organisés, qu'à ses propres adhérents.

Pedras i mémoria, qui prend une part très active à l'organisation du millénaire de l'église Sainte-Marie, en septembre 2024, espère une participation de toutes les associations molitgeoises, mais à ce sujet nous vous en dirons plus lors du prochain bulletin.

« Els Nins de Molig »

Les Nins ont organisé leur première kermesse de la nouvelle équipe, place des muriers, le dimanche 2 iuillet.

Au programme : petit concours d'adresse avec 6 défis (la pomme dans l'eau et le bouchon dans la farine, le Chambouletout, Quescequecest, la balle dans le trou, l'anneau sur la cible et la bagatelle, avec, une fois les défis remplis, une pochette surprise.





Les enfants pouvaient également, en accès libre, faire le parcours d'obstacle avec l'œuf sur la cuillère, se faire maquiller, jouer au babyfoot ou à Puissance4, et enfin, pour leur plus grand bonheur, faire un tour sur les poneys de Gaëlle



Les gâteaux confectionnés par les bénévoles, les boissons, et une super tombola ont permis de récolter des fonds pour organiser une sortie avec les enfants. En préparation !

En projet pour l'été, l'initiation au tennis, les ateliers art plastique (programme affiché au local).

Horaires d'ouverture

Secrétariat de la commune : lundi, mardi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h et jeudi de 14h à 17h Agence Postale Communale : saison thermale, mardi à vendredi 9h à 11h30, lundi & samedi de 9h à 11h

Déchetterie communale : Lundi, mercredi et vendredi de 11h30 à 12h

Aide démarches administratives sur internet : lundi de 10h à 12h (merci de prendre un rendez-vous)